

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA

Séance du lundi 3 avril 2023

<p><u>Nombre de conseillers</u> :</p> <p>En exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9</p> <p>Date de convocation du conseil municipal : 23 mars 2023</p> <p>Date de mise en ligne de la délibération : 6 avril 2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril, à dix-huit heures trente-trois minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.</p> <p><u>Excusé-es</u> :</p> <p>BERTHAIL Éric, excusé donne pouvoir à BELZUZ Jean-Claude. DUEZ Sophie, excusé donne pouvoir à BONIN Robert.</p> <p><u>Absent</u> : KOCIOL Guillaume.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : FAYE Cyril.</p>
<p><u>Objet</u> : Attribution de subvention 2023 – Ecole de Lavancia-Epercy Quiberon</p>	

L'école de Lavancia-Epercy organise une classe de mer à Saint-Pierre Quiberon environ tous les 2 ans. Cette année, elle aura lieu du 11 juin 2023 au 18 juin 2023 pour un coût total du séjour de 13 366 €.

Une participation est sollicitée auprès de plusieurs financeurs :

- Les parents pour : 180 €/enfant soit 24 x 180 = 4320 €
- Les sous des écoles
- Les communes.

La participation des communes est de 4 843 €. La participation de la commune de Chancia se fera au prorata du nombre d'enfants de Chancia, soit 6 enfants sur un total de 24 élèves, Donc la part par élèves est de 201,79 €.

La participation de la commune de Chancia sera de 1 210,75 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'accorder à l'école de Lavancia-Epercy une subvention de 1 210,75 € TTC sera pris en charge par la commune pour le voyage à Quiberon.

Les crédits budgétaires correspondants seront prévus et inscrits à la section fonctionnement art 657348 cap 65 du budget principal 2023,

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Robert BONIN